

2022/23 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de Certification 2022-2023

Evaluation régulière :

DESTINATION NAPOLEON

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de Certification 2022-2023

Rapport d'expert indépendant

Destination Napoleon

Information de l'auteur:

Giovanna RECH

Dipartimento di Scienze Umane, Università di Verona, giovanna.rech@univr.it



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
 - 3.1 Thème de l'Itinéraire culturel
 - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
 - 3.1.2 Contexte historique et culturel
 - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
 - 3.2 Liste des priorités d'action
 - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
 - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
 - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
 - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
 - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable
 - 3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel
 - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
 - 3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau
 - 3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
 - 3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
 - 3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir
 - 3.4 Outils de communication
 - 3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
 - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

1. Sommaire Exécutif

L'Itinéraire culturel Destination Napoleon est un réseau animé par la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes qui développe des actions de connaissance et de médiation de l'histoire de Napoléon Bonaparte, de la période de sa vie publique et de ses entreprises dans toute l'Europe. Certifié en 2015, cet Itinéraire culturel fait l'objet de l'évaluation régulière dont l'issue favorable a été confirmée en 2018-2019. Il thématise et développe non seulement la connaissance historique de cette figure historique sujette à controverse mais aussi son héritage actuel et de ce qu'il représente pour les générations futures au sein de nombreux pays européens.

Tout en mettant en valeur l'importance du patrimoine matériel et immatériel des œuvres napoléoniennes sur l'ensemble des sociétés européennes entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, les activités de l'ICE touchent aussi de nombreux secteurs de la vie sociale qui ont été influencés par Napoléon Bonaparte, comme l'aménagement territorial (architecture, urbanisme et traces archéologiques et mémorielles), le droit et la législation, ainsi que la culture et les institutions culturelles. Pour toutes ces raisons, l'Itinéraire est fort représentatif de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens communs et il est susceptible de stimuler de fructueux échanges culturels et éducatifs. Par le biais de la rencontre dont le tourisme est un exemple majeur, cet Itinéraire culturel touche non seulement des publics de jeunes et en formation, mais aussi un public des plus variés et les conditions sont réunies afin qu'il continue à accroître son importance comme moteur de développement durable, à condition de continuer à impliquer les communautés locales qui sont les parties prenantes de ce travail de valorisation.

Les activités bénéficient d'une base culturelle pilotée par un Comité scientifique très crédible et solide, qui s'étend tant au niveau national qu'au niveau international et qui a chapeauté la préparation de la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon en 2021.

Depuis l'évaluation régulière précédente, malgré la conjoncture défavorable due à la pandémie et à ses restrictions de mobilité, la FECN-Destination Napoleon a réussi à répondre aux recommandations reçues, à développer ses relations avec les membres et à élargir la base de partenaires avec lesquels elle collabore et avec les autres Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, grâce à l'expertise et aux expériences de son ancienne et de sa nouvelle équipe de gestion.

Pour les années à venir, un certain nombre d'enjeux se pose : le bicentenaire ayant rehaussé l'attention publique sur le thème en général, il faut sûrement s'attendre à une sorte de retour à des temps plus ordinaires où l'intérêt pour Napoléon Bonaparte passera à travers le travail de recherche et des moyens à la fois fiables et abordables de transmission de la culture historique et de sa diffusion, qui mérite aussi un regard vers la langue anglaise, désormais prédominante.

Ensuite, il y a des enjeux institutionnels qui touchent :

- le changement de Présidence : depuis septembre 2022, elle n'est plus assurée par son fondateur, Charles Bonaparte ;
- une régulation sur le plan des structures internes et du statut des affiliations des membres et des partenaires.

Au vu de sa forte solidité du point de vue tant scientifique que des valeurs européennes qui animent Destination Napoleon, le réseau pourrait commencer à explorer, sur le plan scientifique et de ses bénéfices économiques et touristiques, une ligne de travail spécifique (recensement, répertoire) consacrée au thème des reconstitutions historiques liées à Napoléon Bonaparte.

Sur la base des critères établis par la Résolution CM/Res (2013)67 pour le décernement de la Certification de la part de l'APE du Conseil de l'Europe, l'Itinéraire culturel Destination Napoleon est pleinement satisfaisant.

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	X	

2. Introduction

Destination Napoleon est un itinéraire créé par la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes (dorénavant FECN), qui est une association de Droit français loi 1901 fondée en 2004 par Charles Bonaparte. Destination Napoleon a été reconnue Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe en 2015, la candidature à ce titre ayant été renouvelée en 2019. Le siège social de l'association est situé à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio (Corse, France) et la présidence au moment du dépôt du dossier était assurée par Charles Bonaparte auquel, en septembre 2022, a succédé Vincent Chauvet, maire de la ville d'Autun. La directrice du réseau est Eleonora Bert et la coordinatrice est Denise de Roux, qui sont toutes deux entrées dans leur rôle respectif pendant la période qu'il s'agit d'évaluer.

Cette association est issue de la volonté de deux municipalités françaises (La-Roche-sur-Yon et Ajaccio) de célébrer, en 2004, le bicentenaire d'événements remarquables liés à Napoléon. Dans le but de promouvoir un héritage commun lié aux entreprises napoléoniennes, les représentants de sept municipalités situées en France, en Italie, en Allemagne et en Belgique ont signé un protocole d'accord pour « promouvoir les échanges historiques, la réhabilitation du patrimoine de l'époque napoléonienne ainsi que son animation, sa valorisation et tout projet de développement. » (Statut FECN, 2015, Préambule).

En l'état actuel des choses, l'Itinéraire Culturel Européen (dorénavant ICE) s'étend de l'Ouest (au Portugal) jusqu'à l'Est (en Pologne) et traverse onze pays différents. À partir d'un personnage historique très connu et dont la portée est plurielle, l'ICE associe (au moment de dépôt du dossier) 46 villes dans 11 pays différents de l'espace européen et est présent principalement en France puis en Italie (ces deux pays étant aussi les adhérents fondateurs), au Portugal, en Croatie, en Allemagne et en Belgique. Les membres sont en majorité des autorités administratives locales (37), suivies par des institutions culturelles/ONG (7) et par des acteurs du tourisme (2). Les membres en cours d'adhésion sont au nombre de 10 et les membres potentiels sont très nombreux.

La complexité, la richesse et les contradictions inhérentes à la figure de Napoléon Bonaparte puisent dans une notoriété de dimension mondiale, son influence étant indéniable sur le continent européen. L'histoire européenne entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle a effectivement été fortement marquée par Napoléon Bonaparte, dont les faits et gestes ont contribué à faire émerger l'idée d'Europe. Son impact sur la société humaine est d'ordre non seulement moral mais aussi physique puisque les campagnes militaires qu'il a menées dans toute l'Europe ont laissé une trace profonde tant sur le paysage rural qu'urbain.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

Destination Napoleon est un projet d'itinéraire culturel qui a été labellisé par le Conseil de l'Europe en 2015 et qui se développe autour du thème du personnage historique de Napoléon Bonaparte, notamment autour de la période de sa vie publique et de ses actions dans toute Europe. Ce thème a une cohérence interne en raison de la figure historique de Napoléon qui définit de manière claire l'extension à la fois temporelle et géographique de l'itinéraire culturel, d'autant plus qu'il se base, en amont, sur un travail scientifique dont la crédibilité est solide (voir le Comité scientifique et l'Équipe de la FECN travaillant sur l'itinéraire).

Porté par la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes (dorénavant FECN), une association fondée en France en 2004, l'itinéraire s'étend de l'Ouest (au Portugal) jusqu'à l'Est (en Pologne) et traverse, actuellement, onze pays différents. À partir d'un personnage historique très connu et dont la portée est plurielle, l'ICE associe (au moment de dépôt du dossier) 46 villes dans 11 pays différents de l'espace européen et il est – comme on peut s'y attendre – principalement présent en France, puis en l'Italie (ces deux pays étant aussi les adhérents fondateurs), au Portugal, en Croatie, en Allemagne et en Belgique.

Tout comme la notoriété de la figure de Napoléon Bonaparte, l'ICE couvre toute l'Europe continentale et il s'est récemment étendu au Royaume Uni et, grâce à des relations développées précédemment avec Irlande, à la ville de Cork (pour citer un pays de l'Europe non continentale) mais aussi en direction des pays baltes, telle la Lituanie avec les villes de Vilnius et Kaunas (voir par. 3.3.5 sur l'extension du réseau), tandis qu'au fil des années, des relations culturelles et de partenariat (voir le par. 3.3.3) ont été nouées avec la Russie et la Géorgie, ce qui annonce d'éventuelles extensions plus orientales.

Le projet thématise et développe non seulement la connaissance historique de cette figure importante et parfois controversée, mais aussi son héritage, présent, aujourd'hui encore, dans de nombreux pays européens. Tout en mettant en valeur l'importance du patrimoine matériel et immatériel des œuvres napoléoniennes sur l'ensemble des sociétés européennes entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, le projet et les activités de l'ICE concernent l'ensemble des secteurs de la vie sociale où Napoléon Bonaparte a eu des influences, qui sont encore visibles de nos jours. Dans les grandes lignes, celles-ci touchent l'aménagement territorial qui comprend, en premier lieu, l'architecture et l'urbanisme, mais aussi les traces mémorielles sur les terrains, le droit et la législature, ainsi que la culture et les institutions culturelles. Il serait trop long de faire ici une description exhaustive justifiant le patrimoine matériel et immatériel inhérent à ce thème dans la mesure où il s'agirait de traiter à la fois les hauts lieux politiques impériaux, les lieux de mémoire des batailles et les lieux des campagnes militaires qui s'étendent sur plusieurs décennies et concernent toutes les villes européennes où la trace significative de Napoléon Bonaparte a été laissée.

À travers le travail de connaissance historique et les relations culturelles et scientifiques entre les différents types d'acteurs (des municipalités aux associations culturelles en passant par les acteurs du tourisme), ce projet et, en amont, l'Association FECN contribuent, avec leur narration, d'une part et de manière croisée, à interpréter l'Histoire de Napoléon avec le support d'un Comité scientifique ; de l'autre, les manifestations et les actions mises en place par le réseau et ses partenaires permettent à la fois aux communautés locales et aux visiteurs de s'approprier ces lieux qui constituent un patrimoine commun aux citoyens européens.

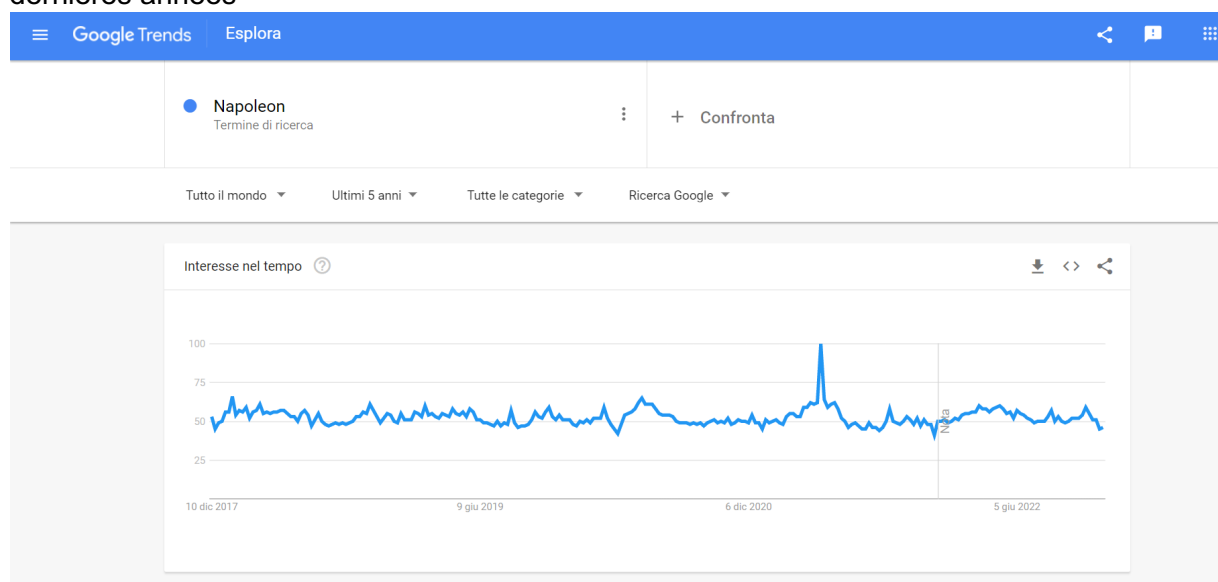
Destination Napoleon est un ICE qui travaille de manière scientifique mais aussi participative autour d'un thème historique qui a été mis en perspective pour favoriser des échanges culturels auxquels un public varié a participé (passionnés d'art, grand public, jeunes et public scolaire, visiteurs et touristes).

3.1.2 Contexte historique et culturel

Le contexte historique et culturel considéré par l'itinéraire couvre tout d'abord la vie de Napoléon Bonaparte en partant d'une date symbolique, c'est-à-dire sa naissance en Corse, à Ajaccio, en 1769, et en se clôturant en 1870, date de la défaite de Sedan lors de la victoire prussienne. Tout en mettant l'action de Napoléon en perspective à travers les valeurs de la Révolution française, dont il repousserait la violence (cf. webinaire 04.05.2021), cette période a certainement marqué non seulement la France, qui a connu la Révolution et la chute de l'Ancien Régime, mais aussi l'Europe entière. Dans ce contexte, le personnage historique et ses apports incarneraient les suites du siècle des Lumières et les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.

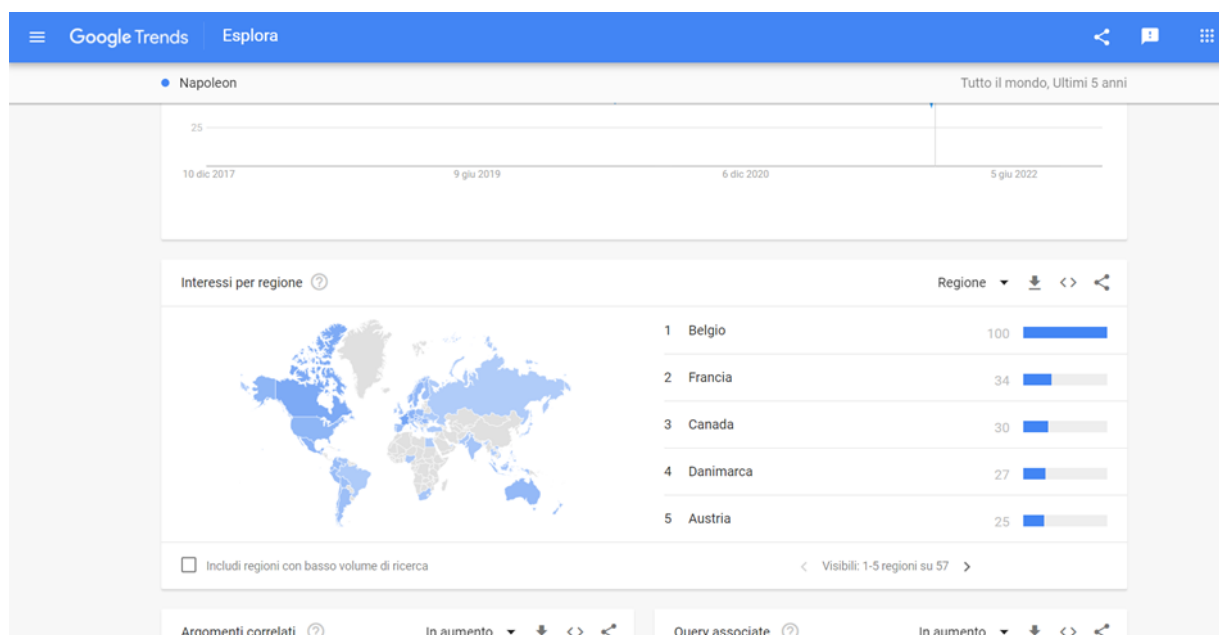
La complexité, la richesse et les contradictions inhérentes à un personnage tel que Napoléon Bonaparte puisent dans une notoriété de dimension mondiale (Fig. 1 et Fig. 2) et son influence est avérée sur le continent européen.

Figure 1 – Graphique de la fréquence des recherches « Napoleon » au cours des cinq dernières années



Source : recherche de l'évaluatrice sur Google Trends (04.12.2022)

Figure 2 – Graphique de Google Trends sur les recherches « Napoleon » par pays



Source : recherche de l'évaluatrice sur Google Trends (04.12.2022)

L'histoire européenne entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle a été fortement marquée par Napoléon Bonaparte dont les entreprises ont contribué à faire émerger l'idée d'Europe. Son impact sur la société humaine est d'ordre non seulement moral mais aussi physique puisque les campagnes militaires qu'il a menées dans toute Europe ont laissé une trace profonde sur le paysage rural et urbain.

Le thème porté par Destination Napoleon est principalement basé sur la recherche scientifique qui a donné forme aux projets de la FECN depuis sa fondation, recherche qui a été enrichie par les efforts dans le domaine de l'interprétation de cette figure historique à travers ses legs dans le domaine du droit, de la science, de l'urbanisme et de la diplomatie. Des experts multidisciplinaires provenant de différentes nations d'Europe ont contribué, au fil des années, et continuent de collaborer pour faire en sorte que la mémoire européenne de Napoléon Bonaparte soit véritablement partagée et ce, dans le respect des différents pays impliqués et selon une perspective qui vise l'objectivité historique.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Destination Napoleon incarne l'histoire, la mémoire et le patrimoine européens de manière pertinente, d'autant plus que le fondateur de la FECN est Charles Bonaparte, un descendant de Napoléon Bonaparte, qui en assura la présidence jusqu'à l'Assemblée Générale de 2022 – ce qui couvre, par conséquent, la date de dépôt du dossier.

Lors de l'Assemblée Générale de la FECN de 2019, dans son introduction en tant que Président, Charles Bonaparte expliqua que l'Association soutient le « rôle de la Culture historique et patrimoniale dans la construction d'un avenir commun aux peuples d'Europe sur la base de ces valeurs fondamentales ». La volonté de fédérer quelques dizaines de villes européennes marquées par l'histoire de Napoléon est l'occasion de mettre en perspective certains événements historiques dont les traces sont tant mémorielles, telles que les batailles, que patrimoniales, telles que les monuments.

En 2015, la certification du projet Destination Napoleon a mis en évidence à la fois les thèmes des batailles/campagnes militaires et l'approche trop chronologique et historique des thématiques de l'Itinéraire, conseillant de les traiter de manière équilibrée. À mon avis, ce point a été tout à fait respecté et, surtout, il a requis, notamment à la suite de la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte bouleversée par la pandémie, un effort transversal qui a probablement assuré une relance décisive à la mise en place d'initiatives allant dans le sens de la numérisation, initiatives qui ont été mises en place

par le Comité scientifique (webinaire Outils ludiques au service de la transmission de l'histoire – 10.05.21).

Tout cela a permis au travail scientifique de valorisation et, partiellement, de vulgarisation de l'histoire de Napoléon Bonaparte et de ses œuvres d'atteindre un stade que l'on se permet de définir de « pacification ». L'avantage de l'adhésion et de la reconnaissance de Destination Napoleon aux Itinéraires du Conseil de l'Europe renvoie à un travail qui a débuté en 2004 avec la fondation de la FECN et avec le parcours personnel de son fondateur. On peut affirmer que ce travail collectif (effectué par les villes qui y ont adhéré par le passé ou y adhèrent actuellement et par des experts impliqués au fil des années dans les projets de l'Association) a contribué à considérer, à l'aune des valeurs européennes, les dissonances liées à la figure d'un homme qui avait reçu une éducation qui menait à la carrière militaire et qui s'est, par la suite, occupé de Réformes civiles. Sur ce point, le webinaire sous la forme d'entretiens croisés entre Charles Bonaparte et Jacques-Olivier Boudon, intitulé *Héritage napoléonien, entre consensus et dissonance : comment assurer un récit Européen*, menés par Jacques Morhan, ancien rédacteur en chef à France 3 (voir Annexe), met aussi en lumière les choix napoléoniens qui pourraient, de nos jours, poser des problèmes eu égard aux libertés civiles, notamment en ce qui concerne le rôle minime accordé aux femmes dans le Code civil, la période révolutionnaire et le rétablissement de l'esclavage.

En définitive, la candidature à l'ICE a été l'occasion pour les porteurs du réseau de mettre en place une mise en perspective historique (cf. par. 3.1.2) à l'échelle de l'espace européen et à travers la numérisation potentiellement mondiale du personnage de Napoléon. Dans cet engagement, se nouent à la fois un engagement personnel fort, celui du fondateur de la FECN et le support cohérent du Comité scientifique de l'Association. À partir de l'année 2019-2020, on remarque (voir par. 3.2.1) qu'il se consolide toujours plus jusqu'à devenir l'outil d'un développement durable à travers la connaissance historique et la communication auprès des jeunes générations et du grand public et ce, à travers une action conjointe qui retrace l'histoire des peuples et de leur mobilité au début du dix-neuvième siècle ainsi que la diffusion des grands courants européens, notamment sur le plan culturel, artistique et technique.

Enfin, la conjoncture actuelle m'oblige à évoquer les difficultés liées au fait de travailler sur une thématique qui s'inscrit sensiblement dans un présent endeuillé par les incertitudes d'une guerre qui sévit à nos portes, celle entre l'Ukraine et la Russie qui, malheureusement, se poursuit et provoque une catastrophe humanitaire. La communication entre les personnes et l'engagement autour des valeurs qui se trouvent à la base du projet des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe me semblent, en tant qu'évaluatrice, la meilleure réponse à apporter à ces obstacles conjoncturels.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Les activités mises en place par l'ICE depuis sa certification et, en particulier, au cours de la période d'évaluation, renvoient à une réflexion inscrite dans le présent sur des données historiques, artistiques et archéologiques concernant le personnage historique de Napoléon. Une série de webinaires organisés lors de la Semaine Destination Napoleon et du bicentenaire est disponible sur la chaîne YouTube de l'Association (cf. Annexe) et la perspective qu'elle propose est approfondie non seulement lors de plusieurs interventions médiatiques du Président de la FECN-Destination Napoleon, Charles Bonaparte, mais aussi à l'occasion de la publication, en mars 2021, de son livre *La liberté Bonaparte* (cf. par. 3.1.3) (cf. Annexe Cycle de conférences "Napoléon è a Corsica : Storia è Memoria" "La modernité de Napoléon" : conférence de Charles Bonaparte Assemblea di Corsica).

À travers ces apports scientifiques, La FECN-Destination Napoleon met en place une réflexion dynamique que les membres du Comité scientifique (voir ci-dessous) conduisent avec la rigueur scientifique qui accompagne une actualisation représentant les valeurs

européennes. En particulier, lors de l'Assemblée Générale de la FECN de 2019, dans son introduction en tant que Président, Charles Bonaparte expliqua que l'idée de la FECN était d'incarner au présent un héritage qui pouvait s'avérer, dans d'autres circonstances, potentiellement dissonant. Il affirma alors : « Ce qui compte à quelques siècles de distance, c'est moins leur œuvre – à bien des égards dépassée – mais un regard, une méthode, une capacité à imaginer le futur, une volonté, un courage, un pragmatisme pour relever les défis de leur temps. Ces qualités restent des exemples pour notre temps ; elles peuvent être comprises et partagées par tous. »

Tableau 1 – Composition du Comité scientifique de l'Itinéraire culturel

Prénom NOM	Membre depuis	Expertise/Spécialisation	Institution	Pays
Jacques-Olivier BOUDON	2015	Histoire de la Révolution française et du Premier Empire, histoire	Institut Napoléon, Université Paris 1 Sorbonne	France
Josip BELAMARIC	2020	Historien de l'art	Institut d'Histoire de l'art de Split, Professeur du département d'histoire de l'art de l'Université de Split.	Croatie
Maria GRAVARI-BARBAS	2020	Géographe, experte de patrimoine, patrimonialisation, villes et tourisme.	Université Paris I-IREST	France
Luigi MASCILLI MIGLIORINI	2015	Histoire moderne, expert de la période napoléonienne	Université Orientale de Naples	Italie
Roberto RACE	2020	Communication et sciences politiques	Indépendant	Italie
Michel THOMAS-PENETTE	2020	Expert d'Itinéraires Culturels et patrimoine culturel européen	Indépendant	France
Charles BONAPARTE	2015	Président (jusqu'en octobre 2022) FECN -Destination Napoleon	FECN - Destination Napoleon	France
Eleonora BERTI	2020	Directrice FECN – Destination Napoleon	FECN – Destination Napoleon	Italie
Denise DE ROUX 2021	2021	Coordinatrice FECN – Destination Napoleon	FECN - Destination Napoléon	Autriche

Source : dossier « 2022-2023_DOSSIER_CERTIFICATION_Document-1 »

Le Comité scientifique de l'ICE est composé d'experts provenant de quatre pays européens différents. Ces experts de niveau universitaire mènent leurs recherches dans le domaine de l'histoire (notamment moderne et de l'art) et du patrimoine, tandis que les autres experts ont une qualification principalement liée à leur parcours professionnel. Ces derniers travaillent plus spécifiquement dans le domaine des itinéraires culturels et de leur valorisation culturelle et touristique et de la communication.

Au regard des publications et des profils professionnels des membres du Comité scientifique, la qualité du travail est élevée et assure aux membres potentiels et aux partenaires qui participent aux différents projets la possibilité d'être formés sur le plan scientifique et sur le plan des logiques et des stratégies d'adhésion et d'appartenance à un réseau qui est certifié ICE (voir les formations dispensées aux nouveaux membres ou les

rencontres avec les adhérents par pays). Toutefois – sur le plan formel de l'évaluation –, on ne trouve pas d'informations explicites concernant l'agenda des réunions périodiques du groupe. Il s'est réuni deux fois pour la préparation du bicentenaire 2021 et une partie des membres a participé aux différentes initiatives aux côtés d'une partie du réseau.

Les nationalités des membres du Comité scientifique représentent environ un tiers des pays membres du réseau et du côté scientifique, il me semble qu'une ouverture encore plus différenciée serait envisageable, compte tenu à la fois de la spécificité du thème et des études les plus récentes au niveau international, que l'on trouve aussi en langue anglaise (voir par exemple la collection chez Palgrave [War, Culture and Society, 1750–1850](#)) et que les historiens membres du Comité connaissent certainement beaucoup mieux que l'évaluatrice.

Pendant la période que nous sommes en train d'évaluer, l'ICE a bénéficié de financements d'activités au niveau tant européen que national en France, dont le montant global, bien que réparti entre les différents acteurs, était considérable. Deux projets INTERREG ont impliqué la FECN dans la création de contenus et dans le suivi d'activités qui mettent en valeur les traces patrimoniales napoléoniennes tant au niveau matériel qu'immatériel :

- Le projet GRITACCESS (2018-2021), qui s'inscrit dans la coopération transfrontalière du programme INTERREG maritime France-Italie, a conduit à la création d'une application numérique coordonnée qui est susceptible d'intéresser d'autres villes du réseau FECN et/ou les musées partenaires.
- Le projet NAPOCTEP (2019-2022), à travers l'INTERREG POCTEP, projet de coopération entre le Portugal et l'Espagne, va s'étendre au niveau transfrontalier pour retracer et mettre en valeur les itinéraires empruntés par les armées qui luttaient contre Napoléon et par celles que ce dernier guidait. Ce projet s'inscrit partiellement dans un projet de coopération territoriale au niveau de six municipalités portugaises situées au nord de Lisbonne. Ce projet, qui a rejoint la FECN en 2018 (cf. entretien 06.12.2022), concerne principalement les innombrables constructions militaires de protection face aux invasions napoléoniennes qui sont encore disséminées partout en Europe. À travers un travail de redécouverte, de conservation et de mise en valeur archéologique et historique, ces lignes de front sont l'objet d'un projet territorial de valorisation touristique qui est en cours depuis une vingtaine d'années et qui se nomme « Rota Histórica das Linhas de Torres – Associação para o Desenvolvimento Turístico e Patrimonial das Linhas de Torres ».
- En France, l'Itinéraire a récemment reçu une subvention du ministère de la Culture (2022-2023) en vue de renforcer l'implication des habitants des villes qui adhèrent à la FECN et des musées partenaires, afin que l'itinéraire Destination Napoleon soit mieux connu des touristes et du jeune public.

L'Itinéraire a aussi été actif dans le domaine de la coopération entre les Itinéraires culturels : sur invitation du Président de la FECN, le 27 octobre 2020, une réunion des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe a discuté de la mise au point d'un Manifeste pour l'après-Covid visant à élaborer une stratégie commune aux itinéraires culturels face aux conséquences de la crise liée à la Covid-19. Destination Napoleon a ainsi favorisé la participation d'une dizaine d'autres itinéraires culturels - notamment : Via Francigena, DIE HANSE, TRANSROMANICA – The Romanesque Routes of European Heritage, Via Regia – Kulturroute des Europarates, In the footsteps of Robert Louis Stevenson, Follow the Vikings, Atrium European Cultural Route, La route des impressionnistes, Libération Route Europe, European Cultural Route of Reformation (<https://www.destination-napoleon.eu/un-manifesto-pour-lapres-covid/>).

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

La période évaluée est particulièrement importante car elle couvre la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte. Cet anniversaire a notamment été réalisé dans l'idée de prendre des distances avec ce qui est conçu comme une célébration, tout en

mettant l'accent sur les caractéristiques qui font de Napoléon « un moderne ». Les prises de parole publiques du Président de la FECN vont décidément dans ce sens, comme c'est aussi le cas des initiatives mises en place dans ce domaine, comme le lancement en 2021 d'une Semaine Européenne Destination Napoleon : la première semaine du mois de mai sera dorénavant l'occasion d'impliquer différentes villes et territoires membres dans des initiatives scientifiques, culturelles ou touristiques en vue d'augmenter la visibilité de l'héritage napoléonien et aussi dans le but de faire connaître au grand public les activités de la FECN.

La FECN-Destination Napoleon a prêté une attention particulière à la prise en considération et à la promotion des chartes, des conventions, des recommandations et des travaux du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO. Elle met notamment en avant :

- la Convention culturelle européenne, à la fois dans des initiatives comme les webinaires organisés en 2021 et intitulés *Musées et villes du futur: transition numérique et utilisation des nouvelles technologies et Outils ludiques au service de la transmission de l'histoire* (pour les références voir la liste des références). L'adhésion à la FECN est doublement importante car l'association des Linhas de Torres Vedras a reçu en 2014 le prix Europa Nostra et, dans le contexte national portugais, les sites ont été classés « monuments nationaux » ;
- Le livre blanc sur le dialogue interculturel : la FECN met en valeur sa contribution au dialogue interculturel par le biais des initiatives qui sont proposées aux différents acteurs et promues dans toute l'Europe.
- la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial : même si la FECN ne travaille pas directement sur ce point, elle y contribue par le biais des objectifs fondamentaux de l'Association et à travers un certain nombre de membres du réseau qui possèdent des biens inscrits dans la Liste du patrimoine mondial de l'humanité.
- la Convention européenne du paysage, qui se prête tout particulièrement à une valorisation des territoires ruraux et extra urbains dans la lecture des batailles et lors des reconstitutions historiques.

Ces thèmes sont aussi l'objet de communications à travers la page Facebook où l'Itinéraire s'engage au moyen de communications ciblées lors de journées comme celle du patrimoine et de la terre, par exemple.

Au-delà de tous les thèmes importants que touchent les nombreuses activités qui se déroulent pendant la période qu'il s'agit ici d'évaluer, il est fort probable que l'expérience ayant permis le partenariat avec de si nombreux musées (73 dans 14 pays différents) pourrait contribuer, du côté des Itinéraires culturels, au débat concernant la définition, l'identité et la durabilité des musées (on se réfère ici à l'ICOMOS). D'autres considérations suivent dans le paragraphe 3.2.5 concernant la mise en place de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) de l'UNESCO et de la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) du Conseil de l'Europe.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Le thème de l'ICE Destination Napoleon s'attache tout particulièrement à cibler un public de jeunes, en particulier les groupes scolaires. Dans la plupart des cas, les programmes ministériels prévoient, dans l'enseignement de l'histoire, une partie consacrée à Napoléon, à ses campagnes militaires et aux guerres du début du dix-neuvième siècle. La FECN-Destination Napoleon vise ce public en s'appuyant sur ses membres et sur les musées partenaires.

En particulier, des projets pilotes se sont développés à travers le Centro Studi Residenza Reali Lombarda dans trois lycées de Lombardie et les lycéens sont désormais impliqués dans la traduction des textes de l'exposition virtuelle *Europeana* en langue italienne (entretien avec la directrice).

L'une des seules conséquences probablement positives des deux années de pandémie est une relance décisive de la numérisation et des expériences dans le domaine des nouvelles technologies. L'enseignement de l'histoire, et donc de Napoléon aussi, est en train d'en bénéficier par le biais de la réflexion que le Comité scientifique a mis en place lors du webinaire Outils ludiques au service de la transmission de l'histoire – 10.05.21.

À travers les outils ludiques, tels que les jeux vidéo ou les jeux de rôles, on découvre d'autres époques et de nouvelles façons de penser dans un cadre propice à l'imagination et à l'apprentissage. Cela permet à de nouveaux publics d'entrer en contact avec l'histoire, comme le témoigne l'Exposition « L'Empire en Playmobil » au Wellington Museum en Belgique, qui n'est qu'une initiative parmi d'autres ayant permis aussi l'implication de familles dans des laboratoires qui leur étaient destinés (pour ces autres initiatives, voir le dossier).

La FECN a aussi été impliquée dans le comité de pilotage d'un projet Erasmus+ *ouRoute* (2019-2022) qui visait à produire une boîte à outils destinée aux enseignant.e.s des écoles secondaires pour la transmission du patrimoine européen des villes qui y ont participé. Ceux qui ont participé au projet se trouvent au Portugal, en Italie, en Espagne et en Pologne. Il s'agit d'une bonne pratique à qu'il serait bon d'élargir aux autres villes du réseau.

Sociologiquement parlant, la catégorie de « jeunes » est plutôt floue ; si le public de jeunes citoyens le plus ciblé par les ICE est celui des gens qui suivent une formation scolaire et universitaire, un public de jeunes adultes pourrait également bénéficier de la formation permanente et de l'interprétation de l'héritage napoléonien dans l'ensemble de l'Europe à travers des propositions plus proches du tourisme (cf. par. 3.2.5).

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Au préalable, j'estime, en tant que sociologue de la culture, que tout itinéraire ayant reçu la reconnaissance et la certification d'ICE contribue par son existence même à une pratique contemporaine de la culture, tandis qu'en ce qui concerne les arts, il est nécessaire de porter une attention particulière à la place de chaque itinéraire.

Dans cette perspective, pendant la période évaluée qui a couvert le bicentenaire de la mort de Napoléon, l'ICE Destination Napoleon a suscité un débat autour de la figure historique et de qui est souvent appelé le « mythe Napoléon » au regard de la popularité et de l'engouement que ce personnage fait naître auprès de nombreux passionnés (historiens non professionnels, amateurs de stratégie militaire, etc.). Les activités de la FECN ont donné lieu à une pratique spécifique et contemporaine de la culture et des arts tout d'abord à travers l'engagement des villes membres et des acteurs dans ce domaine (musées et institutions culturelles), qui ont contribué ou ont organisé eux-mêmes des expositions : neuf au total, distribuées en France (4), en Italie (2), en Belgique (2) et en ligne. Il est clair que la conjoncture a favorisé cette profusion d'activités et dans les années à venir, on ne s'attend pas à assister à une telle richesse d'événements autour de l'Itinéraire.

Dans l'optique de la phrase d'ouverture de ce paragraphe, il me semble désormais acquis que l'on peut considérer les reconstitutions historiques à la fois comme une forme de mémoire culturelle, de valorisation des identités territoriales (Dei, 2017), et comme un outil pour l'enseignement non seulement de l'histoire des événements historiques à un public de tout âge (González-González et al. 2022 ; Carretero et al., 2022 ; Yepremyan, 2021 ; Cook, 2004), mais aussi de l'histoire des techniques, des arts et des métiers désormais disparus. Les reconstitutions sont un phénomène historique dont les origines puisent dans la remémoration, mais qui à partir de la moitié du vingtième siècle sont devenues des expériences d'histoire vivante ainsi que des spectacles. Destination Napoleon a réfléchi de manière scientifique sur ce thème lors du webinaire Le rôle des reconstitutions dans la transmission du patrimoine de l'Europe Napoléonienne (03.05.21). S'il est vrai que le public aime le côté scénique, ludique et divertissant de telles expériences, les acteurs territoriaux en font, quant à eux, souvent des attractions touristiques qui justifient la prudence exprimée lors des deux évaluations précédentes de l'Itinéraire culturel. De mon côté, il me semble que l'équilibre et la solidité scientifique du réseau, ainsi que les valeurs européennes qui animent

Destination Napoleon apparaissent comme une condition préalable pour explorer, à travers ses membres, son réseau très étendu de partenaires ou pour mettre en œuvre, à travers un projet scientifique, une initiative spécifique consacrée à ce thème à travers des moyens que le réseau considère le plus opportun. Sans une prétention de faisabilité à court terme (c'est-à-dire durant les trois ans qui nous séparent de la prochaine évaluation), il me semble qu'un tel sous-thème pourrait servir à la FECN-Destination Napoleon non seulement afin de connaître, de recenser et de répertorier les reconstitutions historiques napoléoniennes mais aussi pour en explorer la crédibilité historique, les pratiques accessoires et la valeur éducative. La valeur d'une telle initiative se base aussi sur ses potentialités au niveau systématisation des connaissances du côté de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) de l'UNESCO, ainsi que de la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) du Conseil de l'Europe.

Parmi les membres de Destination Napoleon, la Rota Histórica das Linhas de Torres a instauré une bonne pratique dans ce domaine : la reconstitution historique qu'ils mettent en place tous les deux ans est enrichie par l'invitation d'un « envahisseur culturel », c'est-à-dire que la Rota accueille des groupes de spectacle, de théâtre, etc. qui « envahissent » pacifiquement, avec leurs traditions et manifestations folkloriques, leur hôte (entretien 06.12.2022). Cela va dans le sens des valeurs de diversités culturelles et de rencontre entre les peuples.

Enfin, les produits audiovisuels sont un véhicule important pour la compréhension des faits historiques, comme le démontrent deux films sur l'âge napoléonien particulièrement appréciable du point de vue de la fiabilité historique : *Linhas de Wellington* (Portugal, 2012, 151') et le récent documentaire *Napoléon - In the Name of Art* (Italia, 2012, 80'). Ces derniers conjuguent la promotion de la culture historique et des territoires et la connaissance de l'art et comportent parfois l'engagement des communautés locales dans la narration de leurs mémoire et traditions, tout en constituant une diffusion et une publicité qui peuvent aussi être finalisées à la valorisation touristique des lieux, des monuments et des institutions culturelles.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

L'adhésion des villes au réseau est considérée par l'équipe FECN comme une opportunité de visibilité à l'intérieur d'un projet de développement culturel durable qui concerne à la fois la FECN et sa certification d'ICE (entretien zoom et conversation téléphonique). Depuis le dix-neuvième siècle, le tourisme mu par la culture et la connaissance permet la rencontre entre des gens différents et de provenance très variée. Cet Itinéraire culturel se base principalement sur des circuits urbains et, pendant et juste après la pandémie, il a souffert de la moindre présence ou de l'absence de visiteurs, bien qu'il faille garder en mémoire que les règles de fermeture n'ont pas été les mêmes dans les différents pays adhérents.

L'idée de durabilité qui est portée par la Présidence de Charles Bonaparte touche à la fois les modes de consommation, les économies et les défis du présent en ce qui concerne « aujourd'hui, une économie décarbonée, une consommation moins énergivore », ce qui renvoie à la conscience de l'importance de créer des parcours dont l'impact écologique serait moindre.

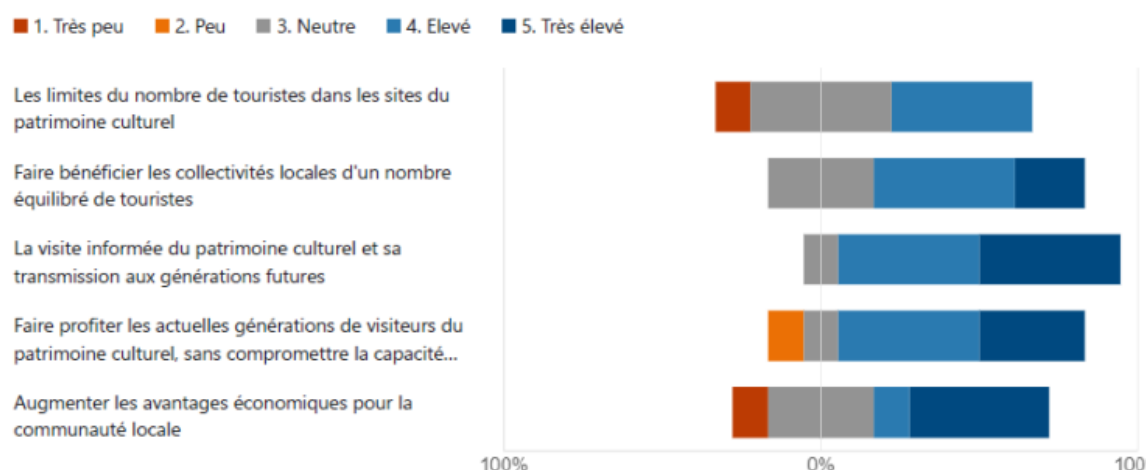
L'idée de fond qui a animé l'engagement dans le tourisme de la FECN concerne, d'une part, sa portée économique, surtout pour les villes « mineures », mais aussi, d'autre part, la possibilité de différencier l'offre touristique à travers des thèmes secondaires dans des lieux où le tourisme est (ou plutôt était si l'on considère les années 2020 et 2021) florissant.

Les thèmes développés par le réseau sur le plan scientifique ont donné lieu à de nombreuses initiatives dans le domaine du tourisme culturel classique. C'est le cas des circuits urbains finalisés à la visite touristique des villes (la récente adhésion de Plymouth entre dans ce cadre) et des visites spécifiquement préparées pour des publics « à fort intérêt napoléonien », comme dans le cas du Mémorial de la bataille de Waterloo 1815 en Belgique. Le thème Napoléon Bonaparte se prête aussi à un tourisme dans les lieux ruraux et moins

développés du point de vue de l'urbanisation grâce aux références complexes mais nécessaires aux campagnes militaires : en ce sens, le réseau a travaillé sur la cartographie transfrontalière entre le Portugal et l'Espagne et sur les circuits urbains d'Ajaccio et de Lucques dans le cadre de la collaboration franco-italienne. En ce qui concerne ces circuits, à travers le projet GRITACCESS, une application numérique « NApp » a été réalisée pour la visite d'Ajaccio (en quatre langues, y compris le corse) et de Lucques (en trois langues). Dans l'optique d'une visite lente de découverte du territoire à l'aide d'un moyen de transport à impact écologique limité, Pontivy Communauté propose, en partenariat avec les intercommunalités de Baud, Lorient et Auray Quiberon Terre Atlantique, le train NAPOLEON EXPRESS qui fonctionne pendant les mois estivaux, de juillet à septembre. J'ai pu constater un engagement important du réseau envers le développement du tourisme culturel. Ainsi, m'étant trouvée dans l'impossibilité de réaliser une visite de terrain, j'ai proposé aux membres du réseau un bref questionnaire axé sur le thème du tourisme culturel (voir les annexes 1 et 3). En l'état actuel des choses, le nombre de réponses est modeste (environ un cinquième des membres a répondu). Toutefois, on voudrait ici attirer l'attention sur le mode de concevoir un tourisme culturel durable (Fig. 3) et sur les produits touristiques que les répondants envisagent de promouvoir en ce qui concerne la Destination Napoleon (Fig. 4) :

Figure 3 – L'idée de tourisme culturel durable

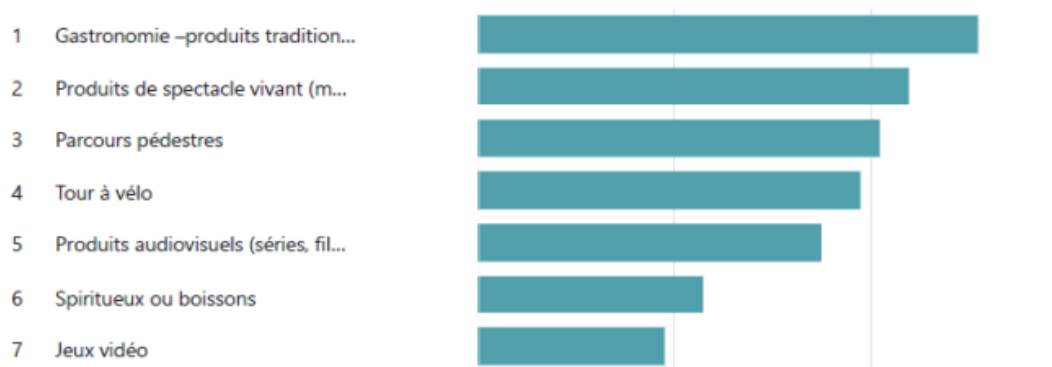
4. De 1 (très peu) à 5 (très élevé), à votre avis, le tourisme culturel durable concerne :



Source : questionnaire de l'évaluatrice auprès des membres de la FECN-Destination Napoleon (N=9)

Figure 4 – Le développement d'un produit destiné aux visiteurs

5. Veuillez envisager le développement d'un produit destiné aux visiteurs lié à la Fédération européenne des cités napoléoniennes (soutenant l'itinéraire culturel Destination Napoleon du Conseil d'Europe). Pouvez-vous classer du plus probable (1) au moins probable (7)



Source : questionnaire de l'évaluatrice auprès des membres de la FECN-Destination Napoleon (N=9)

Faisant suite aux considérations contenues dans le paragraphe 3.2.3 concernant les jeunes, la création de produits touristiques spécialement conçus pour un public de jeunes adultes pourrait être une piste intéressante. Des membres du réseau travaillent déjà sur ce point et il serait peut-être utile de consacrer davantage d'attention au secteur de la gastronomie, du vin et des boissons, qui est un moteur touristique important et dont les implications commerciales sont évidentes. La découverte des produits de la gastronomie et de la tradition culinaire et des boissons (vin ou autres spiritueux) passe aussi à travers un travail de connaissance historique et anthropologique qui ne dénature pas la rigueur scientifique.

Au-delà de ces considérations, on porte l'attention de l'ICE sur l'accessibilité des circuits et sur leur faisabilité par des publics et visiteurs à capacités réduites. J'estime que cette attention allant dans le sens de l'inclusivité est importante et qu'elle constitue une opportunité pour développer aussi des projets de développement culturel qui visent au bien-être de la personne (*socio-cultural welfare*).

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

Du point de vue institutionnelle et juridique, le projet Destination Napoleon est porté par la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes. Le réseau de la FECN, et par conséquent de l'Itinéraire culturel, comprend onze États membres du Conseil de l'Europe dont neuf adhèrent à l'Accord Partiel Élargi (APE), à savoir (par ordre alphabétique) : l'Allemagne, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Monténégro, la Pologne et le Portugal. Les deux autres États membres du Conseil de l'Europe faisant partie de la FECN sont la Belgique et le Royaume-Uni. Fondée en 2004, la FECN est une association ayant son siège social à l'Hôtel de Ville d'Ajaccio (Corse, France). Quant à son statut juridique, c'est une association loi 1901 (de droit français), c'est-à-dire qu'il s'agit d'une association sans but lucratif qui vise à créer une convention entre deux ou plusieurs personnes qui mettent en commun des connaissances et leur activité d'une manière permanente (loi 1^{er} juillet 1901). Elle coordonne, anime et gère l'Itinéraire culturel Destination Napoleon. Elle favorise les rencontres et les activités scientifiques et culturelles, promeut et soutient les actions de conservation et de restauration du patrimoine de l'époque napoléonienne et développe des actions pour animer et valoriser le patrimoine dans le cadre d'échanges.

Le statut de l'association FECN actuellement en vigueur a été approuvé le 25 octobre 2015 à Wavre (Belgique) lors de l'assemblée générale. Le premier objectif de l'Association est de rassembler les sites qui ont été marqués par l'histoire napoléonienne en regroupant des cités et des groupements administratifs à différents niveaux : local, départemental, régional et, enfin, national. Elle rassemble des institutions culturelles publiques et privées, telles que musées ou fondations, qui concourent à la réalisation des projets de l'association.

L'article 7 définit l'administration de l'Association, qui dépend d'un Conseil d'administration composé par l'ensemble des membres de la FECN. Les membres sont répartis en quatre catégories, selon l'article 6 (dont voici un court aperçu) :

1. les membres actifs qui représentent des villes et des collectivités ;
2. les institutions culturelles publiques et privées concourant à la réalisation des projets ;
3. les associations dûment mandatées par une ville qui cotise (en tant que commune mandataire) ;
4. les membres d'honneur désignés en fonction des services rendus à l'association ou à des personnes physiques (ces derniers payent une cotisation annuelle d'environ 20 euros).

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation du président de l'association une fois par an en assemblée générale pour la préparation des projets d'activités et afin de définir le budget. Les décisions sont prises à la majorité des voix, la voix du président ayant la prépondérance en cas de résultats partagés. Chaque année, le Conseil d'administration, réuni en assemblée générale, élit un Bureau composé par le Président, le Vice-président exécutif, les Vice-présidents par pays, un Secrétaire général et un Trésorier.

A l'intérieur du dossier, le Bureau qui porte l'itinéraire culturel est composé comme suit :

Tableau 2 – Composition du Bureau de gestion de l'ICE

Prénom NOM	Rôle au sein du Bureau	Membre du Bureau depuis (s'il y a lieu)	Institution organisation d'appartenance ou	Pays
Charles BONAPARTE	Président (jusqu'en septembre 2022)	Fondation	FECN	France
Eleonora BERTI	Directrice	2020	FECN	Italie
Denise DE ROUX	Coordinatrice	2021	FECN	Autriche
Nicolas BOUILLON	Secrétaire Général	2021	Ville d'Autun	France
En cours de nomination	Trésorier	//	//	//

Source : Dossier « 2022-2023_DOSSIER_CERTIFICATION_Document-1 »

Comme le montre le tableau ci-dessus, la FECN-Destination Napoleon a connu un changement de Direction et de Coordination à partir de 2020 : devenue directrice, Eleonora Berti a succédé à Jacques Mattei et Denise de Roux est coordinatrice depuis 2021 (toutes les deux sont salariées). La précédente coordinatrice, Anja Schwind, est aujourd'hui encore salariée en tant que soutien à la comptabilité. Toutes les trois ont un contrat à temps partiel.

Au début de cette évaluation (en septembre 2022), l'Assemblée Générale de la FECN qui a élu le nouveau président s'est déroulée sous forme virtuelle. J'ai été invitée à y participer et j'ai pu être présente à la première session. Charles Bonaparte ayant décidé de ne pas être candidat à sa succession, le nouveau Président est Vincent Chauvet, maire de la ville d'Autun (France) depuis 2017, tandis que Ana Umbelino, Conseillère municipale de la ville de Torres Vedras au Portugal, a été élue vice-présidente exécutive.

Les documents à ma disposition ne mentionnent pas explicitement les Comités de pilotage locaux (art. 7 du Statut, 2015), qui semblent avoir été remplacés, de fait, par les vice-présidents nationaux. Il serait bien d'amender cet aspect selon les modalités que les organes statutaires de l'Association FECN considèrent les plus opportunes.

Le site Internet de Destination Napoleon indique que les vice-présidences sont attribuées soit à une ville membre de la FECN, soit à une institution partenaire. Leur fonction est de

rendre compte des activités menées dans leurs pays respectifs en matière de patrimoine napoléonien, de possibilités de financement et de coopération européenne.

Dans la mesure où le fondateur de la FECN et son président jusqu'en 2022 était Charles Bonaparte, le changement de la présidence de la FECN constitue un fait majeur dont la portée va au-delà des buts de cette évaluation. J'invite les organes statutaires de l'association qui géreront les trois prochaines années à donner un rôle qui convienne au fondateur de la FECN, qui a su relier, dans une perspective européenne, le patrimoine napoléonien, ses expériences de vie personnelle et politique et une vision des apports de l'histoire de Napoléon Bonaparte en vue de la confiance dans un futur à la hauteur des défis du présent.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

La durabilité et la viabilité financière de la gestion ordinaire du réseau se base d'abord sur la cotisation de ses membres, motif pour lequel le maintien et l'extension du réseau (voir paragraphe de 3.3.3 à 3.3.5) est tout à fait conseillé, d'autant plus que ce point semble tout à fait réalisable compte tenu du grand nombre de partenaires qui sont disséminés dans toute l'Europe.

Les documents budgétaires montrent des comptes à l'actif. Les projets financés de l'extérieur (UE, ministère de la Culture en France) contribuent au développement de nouveaux projets, tout en confirmant la solidité du réseau.

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre¹

Au cours des années, la FECN a développé un réseau très étendu qui comprend à la fois les membres effectifs du réseau (qui cotisent à travers leur adhésion annuellement) et un réseau beaucoup plus large composé de partenaires qui ont noué avec la FECN, au fil des années, des relations plus informelles, faites « de contacts, de projets et d'activités, propédeutiques à l'adhésion » (courriel de la direction 01.12.2022). Ce paragraphe a pour objectif de distinguer et analyser le rôle de ces deux entités.

a) les membres

Au moment du dépôt du dossier, les membres de la FECN sont au nombre de 46, dont la majorité se trouvent en France (13 membres), puis au Portugal (7), en Italie et en Croatie (5 chacun), en Allemagne et en Belgique (4 chacun), en Pologne (3), en Espagne (2), en Grèce, au Monténégro et au Royaume-Uni (1 chacun). Par souci de clarté, voici un tableau (n. 1) de la composition de la FECN qui permet de distinguer les différents acteurs en fonction de leur typologie :

Tableau 3 – Les membres de la FECN par pays et par catégorie lors du dépôt du dossier

Pays	Acteur du tourisme	Autorité locale	Institution culturelle/ONG	Total
Allemagne		4		4
Belgique*	1	3		4
Croatie	1	4		5
Espagne		2		2
France		12	1	13
Grèce		1		1
Italie		5		5
Monténégro		1		1

¹ Cette section doit également préciser si le réseau a des membres dans la Fédération de Russie et leur nature (public, privé, ONG, etc.). Elle devrait également apporter un éclairage sur les décisions prises par le réseau suite à la cessation de l'adhésion de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe et sur les activités menées par les membres russes du réseau depuis l'année dernière.

Pologne		3		3
Portugal		1	6	7
Royaume-Uni*		1		1
Total	2	37	7	46
* non adhérent à l'APE				

Source : élaboration personnelle à partir du fichier Feuille Excel 'b) 220715_FECN_liste-membres-et-partenaires'

Ce tableau met en évidence le fait qu'environ 80 % des adhérents sont des autorités locales : cela entre tout à fait en adéquation avec l'histoire et les objectifs de l'Association porteuse de l'Itinéraire culturel. Toutefois, en dépit de son uniformité initiale et comme le témoigne la présence d'institutions culturelles/ONG et d'acteurs du tourisme, l'Itinéraire est capable d'opérer une différenciation plus poussée.

Sur le site Internet de la FECN, les villes napoléoniennes membres sont, au total, 51 (<https://www.destination-napoleon.eu/villes-napoleoniennes/>).

Ne disposant pas d'un réel historique et en me basant sur le Rapport d'évaluation régulière rédigé en 2018-2019, on constate que le réseau s'est réduit puisque l'Expert affirmait dans son sommaire exécutif qu'« il rassemble une soixantaine de villes dans 13 pays européens », tandis que l'évaluation de certification de 2014-2015 en nommait cinquante-cinq. De fait, la distinction entre membres et partenaires n'était pas véritablement introduite dans les textes en question et en me basant sur les documents à ma disposition, on n'est pas en mesure de dresser un bilan fiable.

Il faut aussi prendre en considération le fait que les acteurs majoritairement impliqués dans la FECN sont des autorités locales et des municipalités que la période conjoncturelle que cette évaluation couvre (2019-2022), c'est-à-dire la pandémie due au Covid-19, a certainement touchées : elles ont vécu des bouleversements sans précédents dans leurs priorités au niveau de la gestion des activités ordinaires et extraordinaires.

b) les partenaires

La répartition entre membres et partenaires a été mise en place par la FECN au moment même de la création de la Fédération (courriel de la direction 01.12.2022) et elle continue à être visible sur le site Internet où le nombre de villes napoléoniennes partenaires indiqué est de 52.

Le réseau de partenaires est très étendu et comprend 130 sujets appartenant à cinq catégories différentes. Il montre une forte vitalité tant au niveau des projets (présents, passés et futurs), tant en ce qui concerne de potentiels adhérents à la FECN. Forte de ses 18 années d'expérience, l'association sait faire fructifier ses activités et montrer les différentes directions dans lesquelles elle travaille, surtout dans les domaines culturel, avec les institutions muséales (le Réseau des musées napoléoniens comprend plus de la moitié des partenaires) et scientifique, avec les universités et les centres de recherches. Les autorités locales sont plutôt nombreuses (plus d'un tiers du total) et principalement situées en France et en Italie : cela reflète, de fait, la thématique de l'Itinéraire et son ancrage territorial et temporel (dans ces pays, l'activité de Napoléon a été très importante dans l'espace et dans le temps).

Tableau 4 - Les partenaires de la FECN par pays et par catégorie lors du dépôt du dossier

Pays	Acteur du tourisme	Autorité locale	Institution culturelle/ONG	Musée	Université/Centre de recherche	Total
Allemagne				2		2
Autriche				1		1
Belgique	1	2		4		7
Croatie				1	1	2

Espagne		7		3	1	11
France		15	1	25	2	43
Géorgie				1		1
Grèce		4		1		5
Irlande	1					1
Italie		15		12	3	30
Luxembourg		1				1
Pays-Bas			1			1
Pologne				16		16
Portugal		1		1		2
Royaume-Uni				3		3
Russie				2		2
Slovénie				1		1
Tchéquie		1				1
Total	2	46	2	73	7	130

Source : élaboration personnelle à partir du fichier Feuille Excel 'b) 220715_FECN_liste-membres-et-partenaires'

Cette brève analyse du réseau des partenaires avait pour objectif de mettre en lumière leur rôle, qui mérite, au sein de l'association FECN, une forme quelconque d'institutionnalisation afin de reconnaître la valeur de l'engagement réciproque (un accord cadre, un protocole d'accord). Cela est d'autant plus important dans la mesure où l'on touche ici la viabilité financière du projet : le fonctionnement ordinaire de l'association est assuré en majeure partie grâce à la cotisation de ses membres. À travers les organes statutaires de l'association (Conseil d'administration et assemblée générale), il serait bon de trouver une solution qui permette de définir de manière plus formelle la condition et l'éventuelle durée de cette condition de partenaires.

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Depuis la dernière évaluation, le réseau s'est étendu : on compte, au total, 11 adhérents, dont 10 villes et une association culturelle représentant, de fait, la ville de Paris.

En 2019 : Petrinja en Croatie ; l'association Souvenir Napoléonien situé à Paris ; la ville de Plymouth au Royaume Uni.

En 2020, 5 villes ont rejoint le réseau dont trois villes en Croatie, notamment deux villes dalmatiennes, Brela et Milna, et une ville istrienne, Mali Lošinj ; deux villes en Italie, toutes les deux en Ligurie, c'est-à-dire Finale Ligure et Sarzana.

En 2021, deux villes ont adhéré à la FECN, l'une, Lucques, en Italie et l'autre, Herceg Novi, qui est la première ville adhérente du Monténégro.

Les nouveaux membres sont tous importants, et ce pour des raisons singulières.

Tableau 5 – Nouvelles adhésions depuis la dernière évaluation (2018-2019) – ordre chronologique

Membre	Année d'adhésion	Type	Ville	Région	Pays
Petrinja	2019	Acteur du tourisme	Petrinja	Banija	Croatie
Souvenir Napoléonien	2019	Institution culturelle/ONG	Paris	Île-de-France	France
Plymouth	2019	Autorité locale	Plymouth	Devon	Royaume-Uni
Brela	2020	Autorité locale	Brela	Dalmatie	Croatie
Mali Lošinj	2020	Autorité locale	Mali Lošinj	Istrie	Croatie
Milna	2020	Autorité locale	Milna	Dalmatie	Croatie
Finale Ligure	2020	Autorité locale	Finale Ligure	Ligurie	Italie

Sarzana	2020	Autorité locale	Sarzana	Ligurie	Italie
Lucca	2021	Autorité locale	Lucca	Toscane	Italie
Herceg Novi	2022	Autorité locale	Herceg Novi	Région côtière	Monténégro

Source : élaboration personnelle à partir du fichier Feuille Excel 'b) 220715_FECN_liste-membres-et-partenaires'

Les documents à ma disposition ne me permettent pas de tracer un bilan fiable des désengagements de l'Association FECN. Toutefois, le rapport précédent mentionnait la République tchèque, la Biélorussie et la Lituanie qui ne sont, effectivement, plus présentes dans le réseau actuel. Néanmoins, la Tchéquie figure encore parmi les partenaires. Les raisons de ces désengagements ne sont pas claires dans les documents mais il est nécessaire de souligner que la période couverte par l'évaluation comprend, d'une part, un changement de direction du réseau porteur, et de l'autre, la pandémie avec un rétrécissement évident des activités tous azimuts.

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Dans son plan stratégique de 2022-2025, la FECN envisage d'augmenter le nombre de membres, d'autant plus qu'on estime à environ 500 le nombre potentiel de sites napoléoniens significatifs en Europe, dont au moins une centaine se trouve en France (entretien 02.12.2022).

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2021 (30.09.2021) envisage également de renforcer des itinéraires transfrontaliers vers le Pays basque (FR, ES) et Andorre ; la France du Sud ; la Suisse et l'Italie du Nord ; l'Adriatique (Frioul-Vénétie Julienne, Croatie, Monténégro) ; l'Allemagne et la Pologne. On remarque une absence digne d'être soulignée : celle de l'Autriche.

L'extension du réseau de la FECN est très souhaitable pour différentes raisons, d'abord d'ordre politique et culturel et, ensuite, d'ordre économique et stratégique :

- Elle permettrait un partage plus large des valeurs portées par le réseau au travers des connaissances scientifiques qu'il accumule sur Napoléon Bonaparte et la période historique de sa vie publique. Cela incarne parfaitement les valeurs qui sont soutenues et encouragées par le Conseil de l'Europe et qui sont à la base de la Résolution CM/Res (2013)67, c'est-à-dire celle qui promeut l'union plus étroite entre ses membres par l'action culturelle ;
- La durabilité et la viabilité économique de la gestion du réseau se basent d'abord sur la cotisation de ses membres (voir par. 3.3.2) qui, avec leurs contributions, assurent le fonctionnement ordinaire de l'équipe qui dirige et coordonne l'itinéraire. Un élargissement ultérieur comprendrait la multiplication des sources potentielles de financement de projets singuliers, par le biais :
 - o des institutions européennes, comme dans le cadre de la coopération transfrontalière des projets INTERREG dont la FECN a déjà bénéficié (voir par. 3.2.1) ou les appels liés à Europe créative, pour ne donner que deux exemples)
 - o des institutions patrimoniales nationales et des autorités de planification du tourisme au niveaux national, régional ou local.

Les membres en cours d'adhésion au réseau et/ou potentiellement intéressés par une adhésion future au point b) de la section 2.2 Gouvernance du réseau sont au nombre de 11 (2022-2023_DOSSIER_CERTIFICATION_Document-1), principalement situés en Italie (4) puis en Lituanie (2). Ce groupe de futurs membres est composé d'autorités ayant des fonctions administratives/législatives au niveau régional, local ou, de fait, national (comme dans le cas de la Principauté de Monaco, du Grand-Duché du Luxembourg et de la République de Saint-Marin).

Parmi les potentiels adhérents de ce groupe, certains négocient leur adhésion depuis plusieurs années, ce qui serait dû à des raisons politiques. À mon avis, au niveau formel et

au niveau pratique, cela constitue à la fois une opportunité et un point faible : l'opportunité d'un élargissement important du réseau et la faiblesse de consacrer une certaine partie des activités ordinaires à des projets qui n'ont pas encore abouti à une adhésion formelle.

3.4 Outils de communication

3.4.1 État des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

Le site Internet du réseau est mis à jour en permanence et fournit les informations en 5 langues : français, anglais, italien, espagnol, allemand. L'Itinéraire dispose d'une page Facebook, d'un compte Instagram et de twitter qui sont également mis à jour périodiquement.

Le site Internet a développé plusieurs cartes interactives, une série pour les villes et une série pour les circuits napoléoniens. Les cartes consacrées aux villes distinguent les villes membres et les villes partenaires : la carte est facile à consulter et elle offre de nombreuses informations car elle permet de surfer de manière très aisée parmi les différents lieux. Presque toutes les villes (ou les territoires) disposent d'informations, illustrées par des images, concernant la ville aujourd'hui et l'événement historique napoléonien. Les circuits napoléoniens sont au nombre de 10 et reflètent les dix pays membres de la FECN (le Monténégro vient de rejoindre le réseau) où l'on peut sélectionner les lieux napoléoniens. Cela assure une bonne visibilité aux villes qui y ont adhéré : chaque fiche renvoie aux sites Internet institutionnels des villes membres.

D'autres supports de communication ont été développés dans un but touristique, par exemple les applications pour les villes d'Ajaccio et de Lucques (cf. par. 3.2.5).

Du point de vue de la signalétique, n'ayant pu effectuer des visites de terrain, on ne peut baser l'évaluation que sur des images trouvées en ligne ou sur le site de la FECN et sur l'entretien avec la directrice. Une stratégie de signalisation à poursuivre sur des territoires déjà très riches en panneaux est en cours de discussion : à l'instar de certains sentiers, il serait possible de réaliser une plaquette avec le logo de l'ICE (et un code QR, par exemple).

Un kit de visibilité est disponible sur le site Internet, il s'agit d'un dépliant au format PDF en français, anglais, espagnol, italien, polonais et croate. Il serait souhaitable de l'avoir aussi en portugais, vu l'importance des membres portugais qui sont engagés dans plusieurs projets. Sur la même page, on trouve aussi les dépliants produits par les villes membres (uniquement Plymouth actuellement). Si une nouvelle édition du dépliant est prévue (mais j'imagine qu'avec le changement de Présidence il faudra du temps), on conseille de rajouter un code QR pour le lien au site Internet.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

L'ICE a créé une charte graphique spécifique qui diffère de celle de la FECN. Son logo est apposé à côté de celui du Conseil de l'Europe dans tous ses documents et sur les matériaux de communication lorsqu'ils participent, par exemple, aux différentes manifestations liées au tourisme, aux ICE ou aux activités menées par le réseau.

4. Conclusions et Recommandations

Comme le montre ce rapport, l'ICE Destination Napoleon est tout à fait conforme aux principaux critères de la résolution CM/Res(2013)67, la certification doit donc être renouvelée.

I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes

Les trois années qui ont été régulièrement évaluées ont été très riches et, malgré la pandémie, le réseau a réussi à travailler sur l'événement majeur de la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte. Beaucoup d'institutions culturelles et scientifiques, de villes membres et de partenaires y ont contribué grâce à des initiatives qui ont couvert toutes les priorités d'action des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.

Pour les trois années à venir, il ne faut surement pas s'attendre à autant de vivacité, mais on peut espérer une consolidation de certains points mis en évidence dans le rapport.

Les recommandations ont été données dans les paragraphes ci-dessus et sont résumées ci-après.

II. Liste des critères d'éligibilité des thèmes

3.2.1 Coopération en matière de recherche

Sur le plan formel de l'évaluation, on ne trouve pas d'informations explicites concernant l'agenda des réunions périodiques du Comité scientifique.

Les nationalités des membres du Comité scientifique représentent environ un tiers des pays membres du réseau et, du côté scientifique, il me semble qu'une ouverture encore plus différenciée doit être envisagée, compte tenu à la fois de la spécificité du thème et des études les plus récentes au niveau international, que l'on trouve aussi en langue anglaise et que les historiens membres du Comité connaissent certainement beaucoup mieux que l'évaluatrice.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen / 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

La solidité scientifique du réseau ainsi que les valeurs européennes qui animent Destination Napoleon apparaissent comme des conditions préalables nécessaires pour approfondir une initiative spécifique consacrée au thème des reconstitutions historiques liées à Napoléon Bonaparte. Sans une prétention de faisabilité à court terme, poser les jalons d'une telle initiative me paraît aller dans le sens d'une mise en exergue des connaissances eu égard à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) de l'UNESCO, ainsi qu'à la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) du Conseil de l'Europe.

Les produits audiovisuels sont un véhicule important pour la compréhension des faits historiques et sont appréciés du point de vue de la fiabilité historique, sans compter qu'ils peuvent, en outre, devenir un véhicule de promotion territoriale.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Il s'agirait de consacrer davantage d'attention au secteur de la gastronomie, du vin et des boissons, qui est un moteur touristique important et dont les implications commerciales sont évidentes. La découverte des produits de la gastronomie et de la tradition culinaire et des boissons (vin ou autres spiritueux) passe aussi à travers un travail de connaissance historique et anthropologique qui ne dénature pas la rigueur scientifique.

L'accessibilité des circuits et leur faisabilité par des publics et visiteurs à capacités réduites méritent une attention particulière car cela va dans le sens de l'inclusivité et de l'opportunité

de développer aussi des projets de développement culturel qui visent au bien-être de la personne (*socio-cultural welfare*).

III. Liste des critères pour les réseaux

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique

Le changement de la Présidence de la FECN en septembre 2022 constitue un fait majeur. J'invite les organes statutaires de l'Association à accorder dans leur gestion des trois prochaines années un rôle qui convienne au fondateur de la FECN.

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et catégories de membre

L'analyse du réseau des membres et des partenaires met en lumière une situation qui devrait être institutionnalisée. Le rôle des partenaires (qui ne payent pas de cotisation) mérite, au sein de l'association FECN, une forme d'institutionnalisation afin de reconnaître la valeur de l'engagement réciproque (un accord cadre, un protocole d'accord). Cela est d'autant plus important dans la mesure où l'on touche ici la viabilité financière du projet : le fonctionnement ordinaire de l'association est assuré en majeure partie grâce à la cotisation de ses membres. À travers les organes statutaires de l'association (Conseil d'administration et assemblée générale), il serait bon de trouver une solution qui permette de définir de manière plus formelle la condition et l'éventuelle durée de cette condition de partenaires.

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Parmi les potentiels adhérents, certains négocient leur adhésion depuis plusieurs années, ce qui serait dû à des raisons politiques. A mon avis, au niveau formel et au niveau pratique, cela constitue à la fois une opportunité et un point faible : l'opportunité d'un élargissement potentiellement important du réseau et la faiblesse de consacrer une certaine partie des activités ordinaires à des projets qui n'ont pas encore abouti à une adhésion formelle.

3.4.1 État des lieux des outils de communication développés par le réseau

Mise à jour du dépliant du kit de visibilité à la suite de l'élection du nouveau président de la FECN, ajouter un code QR et traduire en langue portugaise.

Tableau 6 – Résumé des recommandations et état des lieux sur les recommandations précédentes

CRITERES		Recommandations Evaluation Précédente 2018-2019	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2022-2023
			OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel			☐	☐	
			☐	☐	
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement		☐	☐	Expliciter l'agenda des réunions périodiques du Comité scientifique.
			☐	☐	Ouverture encore plus différenciée du Comité scientifique.
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du		☐	☐	Considérer et thématiser les reconstitutions

	patrimoine Européen				historiques liées à Napoléon Bonaparte.
			☐	☐	
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens		☐	☐	
			☐	☐	
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Renforcement des actions sous ce critère	X	☐	Promouvoir les produits audiovisuels.
			☐	☐	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Il serait utile de mettre en place des outils permettant au moins de relever le nombre de visiteurs et, mais c'est plus compliqué, les impacts économiques sur les territoires traversés par l'itinéraire.	X	☐	Explorer les potentialités des produits touristiques « dérivés » à partir de la gastronomie, du vin et des boissons et de la tradition culinaire.
					Considérer et signaler l'accessibilité des circuits et leur faisabilité par des publics et visiteurs à capacités réduites.
III. Réseau de l'itinéraire culturel		Meilleur contrôle du budget pour les trois prochaines années en tenant compte des frais d'adhésion	X	☐	Considération du rôle du fondateur de la FECN.
		Encourager la participation des villes françaises faisant partie de la mémoire Napoléonienne (comme Fontainebleau ou Compiègne).	X	☐	Le rôle des partenaires (qui ne payent pas de cotisation) mérite, au sein de l'association FECN, une forme d'institutionnalisation afin de reconnaître la valeur de l'engagement réciproque.
		Coopération avec	X	☐	

	d'autres associations travaillant sur le patrimoine Napoléonien, telles que l'Association Française des Villes Impériales (en cours), et d'autres initiatives d'itinéraires thématiques. Cette coopération doit être encouragée par les comités de pilotage locaux créés dans toute l'Europe.			
Outils de communication	Faire le lien entre le site de la Fédération et le site de "Destination Napoleon".	X	☐	Mise à jour du dépliant du kit de visibilité à la suite de l'élection du nouveau président de la FECN, ajouter un code QR et traduire en langue portugaise
	Mettre à jour certaines pages du site web (annonce d'évènements à venir en 2013 ou 2014).	X	☐	
	Il serait souhaitable de demander à chaque ville membre de rédiger un texte même s'il est bref, et de tenir à jour elle-même son actualité. La Fédération ne peut pas tout faire seule.	X		

5. Liste des Références

1. Le dossier déposé par l'ICE Destination Napoleon :

- Dossier de certification – Cycle de certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe 2022-2023 (Document 1, Document 2, Document 3)
- Les statuts légaux (2015)
- La liste des Membres du réseau qui comprend aussi la liste des partenaires du réseau
- Les Comptes-rendus des Assemblées générales de 2019, 2020 (qui ne contient que le bilan financier et la convocation) et 2021.
- Les informations financières
- Plan stratégique 2022-2025
- L'auto-évaluation du Réseau
- Le dossier d'évaluation précédent (2018-2019)

2. Informations supplémentaires

2.1 Cycle de webinaires chaîne YouTube en ordre chronologique d'enregistrement :

- Le rôle des reconstitutions dans la transmission du patrimoine de l'Europe Napoléonienne - 03.05.21 ; 63 visualizzazioni 25 mag 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=vRvuhrlXW44>
- Héritage napoléonien, entre consensus et dissonance – 04.05.21 ; 45 visualizzazioni 25 mag 2021 https://www.youtube.com/watch?v=Q8SeNhSFQ_M
- Musées et villes du futur : transition numérique et utilisation des nouvelles technologies – 07.05.21 ; 57 visualizzazioni 25 mag 2021 - <https://www.youtube.com/watch?v=LX-4ChnGP9c>
- Outils ludiques au service de la transmission de l'histoire – 10.05.21 ; 33 visualizzazioni 25 mag 2021 - https://www.youtube.com/watch?v=CeRt_Z4BSbE
- Destination Napoleon and sustainable cultural tourism: European Napoleonic heritage challenges – 12.05.21; 36 visualizzazioni 25 mag 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=5cSi0toNLzQ>

2.2. Audiovisuels consultés sur Youtube

- Charles Bonaparte : "C'est l'idée de progrès que je retiens de Napoléon" - <https://www.youtube.com/watch?v=4wnVc5zKAAQ>
- L'héritage controversé de Napoléon Bonaparte - C à Vous - 04/05/2021
- Avec ou sans filtre - CHARLES BONAPARTE
- Entrevista a CHARLES BONAPARTE | Bicentenario de la muerte de Napoleón | Proyecto INTERREG NAPOCTEP
- Bicentenario Napoleone documentario di Serena Ucelli. Interviste a Charles Bonaparte e Roberto Race 28 visualizzazioni Trasmesso in anteprima il giorno 11 mag 2021 <https://youtu.be/wYd7Ss53mpA>
- "La modernité de Napoléon" : conférence de Charles Bonaparte, Assemblée de Corse en partenariat avec la délégation corse du Souvenir napoléonien - 05/05/2021 <https://youtu.be/WHvL4YrkR4I>

3. Référence bibliographiques

Carretero, M.; Wagoner, B.; Perez-Manjarrez. E. (2022). Introduction. Approaching Historical Reenactments. In *Historical Reenactment. New Ways of Experiencing History*, Carretero, M.; Wagoner, B.; Perez-Manjarrez. E. (eds.), Bergham.

Cook, A. (2004). The Use and Abuse of Historical Reenactment: Thoughts on Recent Trends in Public History. *Criticism*, 46(3), 487–496. <http://www.jstor.org/stable/23127329>

Dei, F. (2017) Le rievocazioni storiche: tra feste identitarie ed eventi postmoderni. In *Rievocare il passato: memoria culturale e identità territoriali*. Dei, F.; Di Pasquale, C. (eds.). Pisa: Pisa university press.

González-González, J.-M.; Franco-Calvo J.-G.; Español-Solana, D. (2022). Educating in History: Thinking Historically through Historical Reenactment. *Social Sciences* 11: 256. <https://doi.org/10.3390/socsci11060256>

Yepremyan, T. (2021). Napoleonic paradigm of european integration: theory and history. *Napoleonica. La Revue*, 39, 35-53. <https://www.cairn.info/revue--2021-1-page-35.htm>

4. Sites internet

<http://www.napoleonbonaparte.eu/>

<https://camors.fr/fr/rb/1262666/le-napoleon-express>

<https://fondationnapoleon.org/en/activities-and-services/telling-history/napoleon-year-2021/>

<https://link.springer.com/series/14390>

<https://mincioedintorni.com/2017/10/26/mantova-si-riunisce-la-xiv-assemblea-della-federazione-europea-delle-citta-napoleoniche/#more-87596>

<https://napoleone21.eu/>

<https://slunj-rastoke.hr/en/history-slunj/>

<https://www.bing.com/maps?q=PLYMOUTH+NAPOLEON&FORM=HDRSC4>

<https://www.comune.sarzana.sp.it/eventi/details/1326-napoleon-festival.html>

<https://www.destination-napoleon.eu/>

<https://www.europeana.eu/it/exhibitions/napoleon-and-urbanism-in-the-19th-century/unfinished-projects-aachen>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000497458>

<https://www.livinghistoryarchive.com/>

<https://www.napoleon.org/jeunes-historiens/napodoc/la-bio-a-retenir-napoleon-bonaparte-du-general-a-lempereur-des-francais-1769-1821/>

<https://www.napoleonfestival.it/>

<https://www.nexodigital.it/napoleone-nel-nome-dellarte/>

<https://www.nypl.org/node/5648>

<https://www.rhlt.pt/en/>

<https://www.visit-corsica.com/it/Scoprire-la-Corsica/Le-nostre-ispirazioni/Esperienze-culturali/L-app-Napoleone>

<https://www.waterlooassociation.org.uk/2018/09/11/napoleon-at-plymouth/>

5. D'autres dossiers consultés

- Evaluation de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe Destination Napoléon, candidat à la certification (2014-2015).

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

1. Visites de terrain

Conformément à la communication faite à Carolina Clarke, des problèmes personnels d'une certaine gravité m'ont empêché d'effectuer la visite de terrain prévue du 5 au 7 décembre 2022 à Torres Vedras au Portugal. La date étant à la limite du dépôt du rapport d'évaluation, il était impossible de reprogrammer cette visite. L'absence de cet important retour d'information a été comblée par une réunion zoom convenue avec le personnel technique qui gère la "Rota Histórica das Linhas de Torres - Associação para o Desenvolvimento Turístico e Patrimonial das Linhas de Torres" le 6 décembre 2022. J'ai ainsi rencontré Marta Fortuna et Natália Calvo, qui m'ont expliqué l'histoire et les objectifs de cette association entre 6 municipalités le long de la ligne de front péninsulaire de Torres Vedras, à une trentaine de kilomètres au nord de Lisbonne.

2. Entretiens

- La présidence (Charles Bonaparte), la direction (Eleonora Berti) et la coordination (Denise de Roux) de l'ICE Destination Napoleon m'ont invitée à leur assemblée générale, qui s'est tenue en ligne les 22 et 23 septembre 2022. Je n'ai pu assister à la réunion du 22 septembre 2022 en raison d'engagements antérieurs et d'un court préavis. Mon rôle d'observateur m'a permis de prendre contact avec le réseau, d'apprécier certains des projets en cours et de connaître l'équipe de la FECN dans sa plus grande transparence.
- Une réunion zoom avec la direction et la coordination a également eu lieu le 11 octobre 2022 afin de présenter leurs projets en cours et les grandes lignes des sujets sur lesquels l'évaluation aurait prêté le plus d'attention.
- Le 2 décembre 2022, un appel téléphonique de mise à jour de la Direction m'a expliqué l'avancement de certains des projets seulement nommés dans le dossier déposé en juillet dernier.
- Le 2 décembre, j'ai eu un entretien téléphonique avec l'ancien président de la FECN, Charles Bonaparte, pour discuter du tourisme durable et de son rôle présent (et futur) au sein de la FECN et de l'ICE Destination Napoleon en tant que fondateur et président pendant 18 ans.

3. Questionnaire aux membres du réseau

Un aspect auquel j'ai prêté beaucoup d'attention au cours de l'évaluation est le tourisme culturel durable et les possibilités de développement de produits touristiques.

En complément partiel à l'absence de visite de terrain, j'ai donc décidé de créer un court questionnaire (9 questions au total) sur formulaire google que j'ai distribué parmi les 46 membres de la FECN le 7 décembre 2022 et qui pouvait être rempli de manière anonyme (sur la base des contacts fournis par l'ICE dans la feuille Excel).

À ce jour, environ un cinquième des membres ont répondu. Le nombre encore modeste de réponses ne me surprend pas car les membres du réseau sont pour la plupart des autorités locales et la personne de contact souvent mentionnée est le maire. Néanmoins, ces résultats, bien que non statistiquement représentatifs, confirment la conscience des répondants de l'importance du thème Napoléon Bonaparte pour l'autorité ou le groupement qu'ils représentent, par rapport aux valeurs européennes promues par l'ICE et le Conseil de l'Europe, leur idée du tourisme culturel durable. La perception du nombre de touristes dans leurs lieux et leur opinion sur les produits touristiques que j'ai envisagés m'ont donné de suggestions concernant le poids du tourisme pour les membres qui ont répondu et le potentiel de la promotion commerciale-culturelle.

Le texte du questionnaire est préparé par l'évaluatrice en trois langues (français, anglais et italien) est reproduit ici.

3.1 Texte du questionnaire

Présentation

Vous êtes membre du réseau Destination Napoleon soutenu par la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes, labellisé Itinéraire Culturel par le Conseil de l'Europe en 2015.

Tous les trois ans, l'Institut Européen des Itinéraires Culturels confie à un expert indépendant le soin d'évaluer le respect des valeurs et des critères d'adhésion au label Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe. Dans l'impossibilité d'avoir des retours de chacun d'entre vous, je vous prie de bien vouloir répondre à ces peu de questions. Vos réponses sont très importantes pour que mon rapport final soit riche en suggestions et qu'elles soient utiles à la fois à la gestion de l'Itinéraire culturel et à chacun d'entre vous.

Les réponses sont recueillies de manière anonyme et les résultats ne seront utilisés que sous une forme agrégée pour préparer le Rapport final destiné au Conseil de l'Europe. Si vous êtes intéressé.e.s aux résultats de l'enquête ou avez n'importe quel doute, n'hésitez pas à me contacter : giovanna.rech@univr.it

Merci pour votre aide !

1. Veuillez indiquer votre accord avec chacune des affirmations suivantes concernant votre adhésion à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes and Destination Napoleon (Itinéraire Culturel d'Europe) de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord). Notre adhésion est une opportunité pour :
 - Partager l'héritage commun de la mémoire napoléonienne
 - Promouvoir l'identité culturelle européenne pour nos citoyens
 - Créer des opportunités touristiques (produits touristiques, circuits, festivals et/ou nouveaux emplois) pour notre ville
 - Développer la coopération transnationale
 - Promouvoir l'identité culturelle européenne auprès des visiteurs externes
 - Transmettre la mémoire et l'héritage napoléonien aux jeunes générations
 - Mieux comprendre l'héritage européen napoléonien commun
 - Stimuler les pratiques culturelles et artistiques contemporaines
 - Attirer davantage de touristes dans notre ville
2. De 1 (très petit) à 5 (très élevé), que pensez-vous du nombre de touristes qui visitent votre ville chaque année ?
1 2 3 4 5
3. J'aimerais savoir quel type de tourisme reçoit votre ville. Quelle est la probabilité que vous receviez le type de touristes suivant sur une échelle de 1 (très peu probable) à 5 (très probable) ?
 - Tourisme de masse/grands groupes/groupe touristiques organisés
 - Tourisme culturel
 - Tourisme du patrimoine
 - Tourisme aux champs de bataille
 - Tourisme historique
 - Plein air/tourisme d'aventure
 - Écoles
 - Eco-tourisme
 - Familles
 - Couples/voyageurs seuls
 - Autre

4. De 1 (très peu) à 5 (très élevé), à votre avis, le tourisme culturel durable concerne :
- Les limites du nombre de touristes dans les sites du patrimoine culturel
 - Faire bénéficier les collectivités locales d'un nombre équilibré de touristes
 - La visite informée du patrimoine culturel et sa transmission aux générations futures
 - Faire profiter les actuelles générations de visiteurs du patrimoine culturel, sans compromettre la capacité des générations futures de connaître et bénéficier de patrimoine culturel
 - Augmenter les avantages économiques pour la communauté locale
5. Veuillez envisager le développement d'un produit destiné aux visiteurs lié à la Fédération européenne des cités napoléoniennes (soutenant l'itinéraire culturel Destination Napoleon du Conseil d'Europe). Pouvez-vous classer du plus probable (1) au moins probable (7)
- Gastronomie –produits traditionnels
 - Produits audiovisuels (séries, films, podcasts...)
 - Parcours pédestres
 - Produits de spectacle vivant (musique, théâtre, reconstitutions historiques, ...)
 - Jeux vidéo
 - Spiritueux ou boissons
 - Parcours à vélo
6. A votre avis et en quelques mots, quelle est l'unicité de l'héritage napoléonien dans votre ville?
- Réponse libre*
7. D'autres suggestions ?
- Réponse libre*
8. Vous être un membre de la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes comme :
- Acteur du tourisme
 - Autorité locale
 - Institution culturelle/ONG
9. Vous êtes en :
- Allemagne
 - Belgique
 - Croatie
 - Espagne
 - France
 - Grèce
 - Italie
 - Montenegro
 - Pologne
 - Portugal
 - Royaume-Uni

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THEME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	x			
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	x			
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	x			
	4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	x			
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	x			
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	x		
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	x		
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	x		
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	x		
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	x		L'itinéraire dispose d'un réseau d'Universités, mais encore un centre de recherche spécifique.
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	x		
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	x		
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou	x		

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen			à ses activités au niveau théorique ?			
	14		Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	x		
	15		Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	x		
	16		Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	x		
	17		Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	x		
	18		Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	x		
	19		Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	x		
	20		Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?		x	
	21		Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		x	
	22		Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	x		
	23		Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	x		
	24		Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne,	x		

			Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?			
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	x		
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	x		
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	x		
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	x		
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	x		
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	x		
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	x		
	3.2.4 Pratiques culturelles artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	x		
		33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	x		
		34	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des pratiques	x		

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable		artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?			
	35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	x		
	36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	x		
	37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	x		
	38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	x		
	39	Les activités culturelles de l'itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	x		
	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	x		
	41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	x		
	42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	x		
	43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	x		
	44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	x		
	45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		x	
	46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	x		

3.3 RESEAU		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	x		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	x		
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	x		
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	x		
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	x		
		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	x		
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	x		
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	x		
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	x		
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	x		
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	x		
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	x		
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	x		
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	x		
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	x		
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	x		
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	x		
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels	x		

			dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?			
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	x		
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	x		
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	x		
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe :	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	x		
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?		x	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	x		
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	x		
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	x		
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	x		
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	x		
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	x		
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	x		
		77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	x		En considérant le porteur du réseau. Pas tous les membres.
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	x		En considérant le porteur du réseau. Pas tous les membres.
		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	x		
		80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	x		
		81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	x		Je n'ai pas pu le vérifier personnellement, mais c'est indiqué dans l'autoévaluation de l'ICE.
SCORE				77		

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

1. Liste des acronymes

FECN = Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes

ICE = Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe

UNESCO =

2. Liste des tableaux

Tableau 1 – Composition du Comité scientifique de l'itinéraire culturel

Tableau 2 – Composition du Bureau de gestion de l'ICE

Tableau 3 – Les membres de la FECN par pays et par catégorie lors du dépôt du dossier

Tableau 4 – Les partenaires de la FECN par pays et par catégorie lors du dépôt du dossier

Tableau 5 – Nouvelles adhésions depuis la dernière évaluation (2018-2019) – ordre chronologique

Tableau 6 – Résumé des recommandations et état des lieux sur les recommandations précédentes

3. Liste des figures

Figure 1 – Graphique de la fréquence des recherches « Napoleon » au cours des cinq dernières années

Figure 2 – Graphique de Google Trends sur les recherches « Napoleon » par pays

Figure 3 – L'idée de tourisme culturel durable

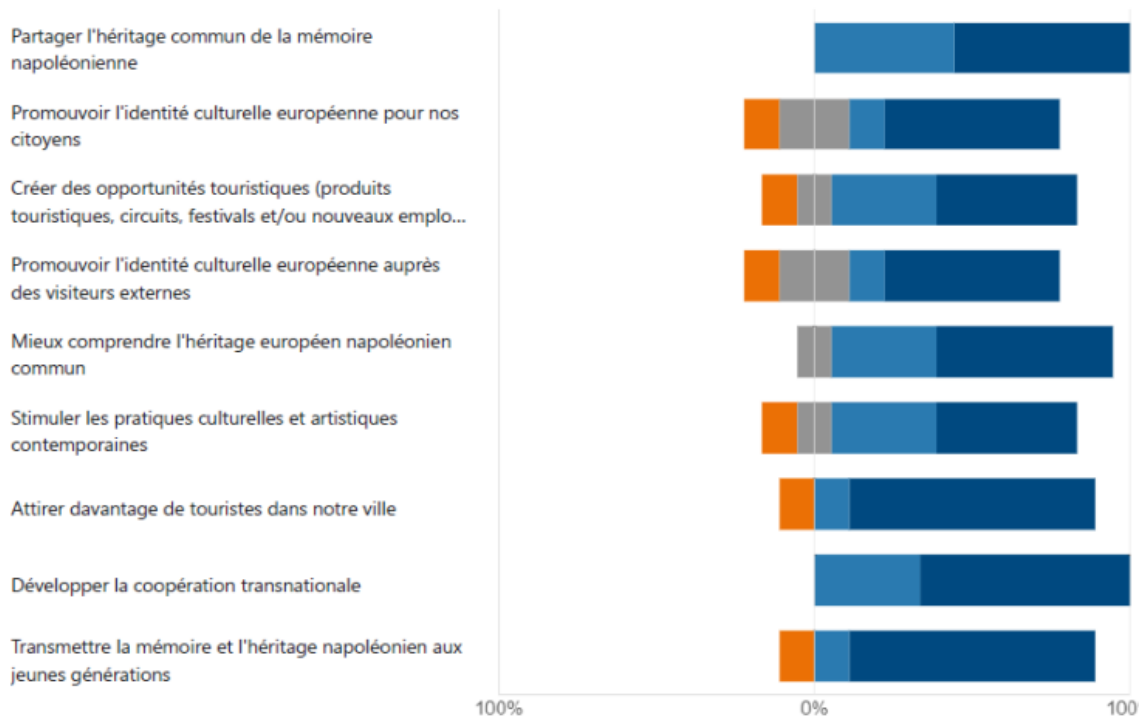
Figure 4 – Le développement d'un produit destiné aux visiteurs

4. Matériel supplémentaire

Les tableaux des résultats du Questionnaire (résultat au 9 décembre 2022)

1. Veuillez indiquer votre accord avec chacune des affirmations suivantes concernant votre adhésion à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes and Destination Napoleon (Itinéraire Culturel d'Europe) de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord). Notre adhésion est une opportunité pour :

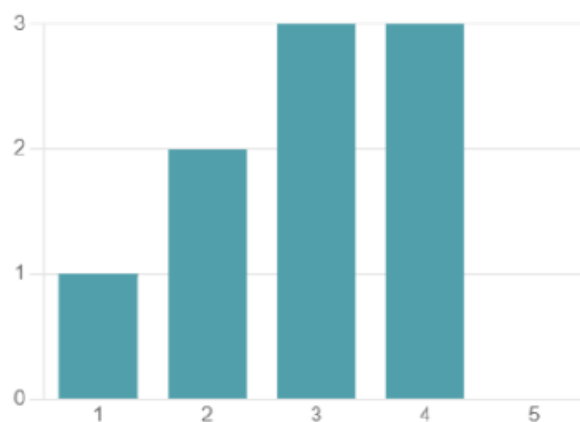
1. Pas du tout d'accord 2. Peu d'accord 3. Neutre 4. D'accord 5. Tout à fait d'accord



Source : questionnaire de l'évaluatrice auprès des membres de la FECN-Destination Napoleon (N=9)

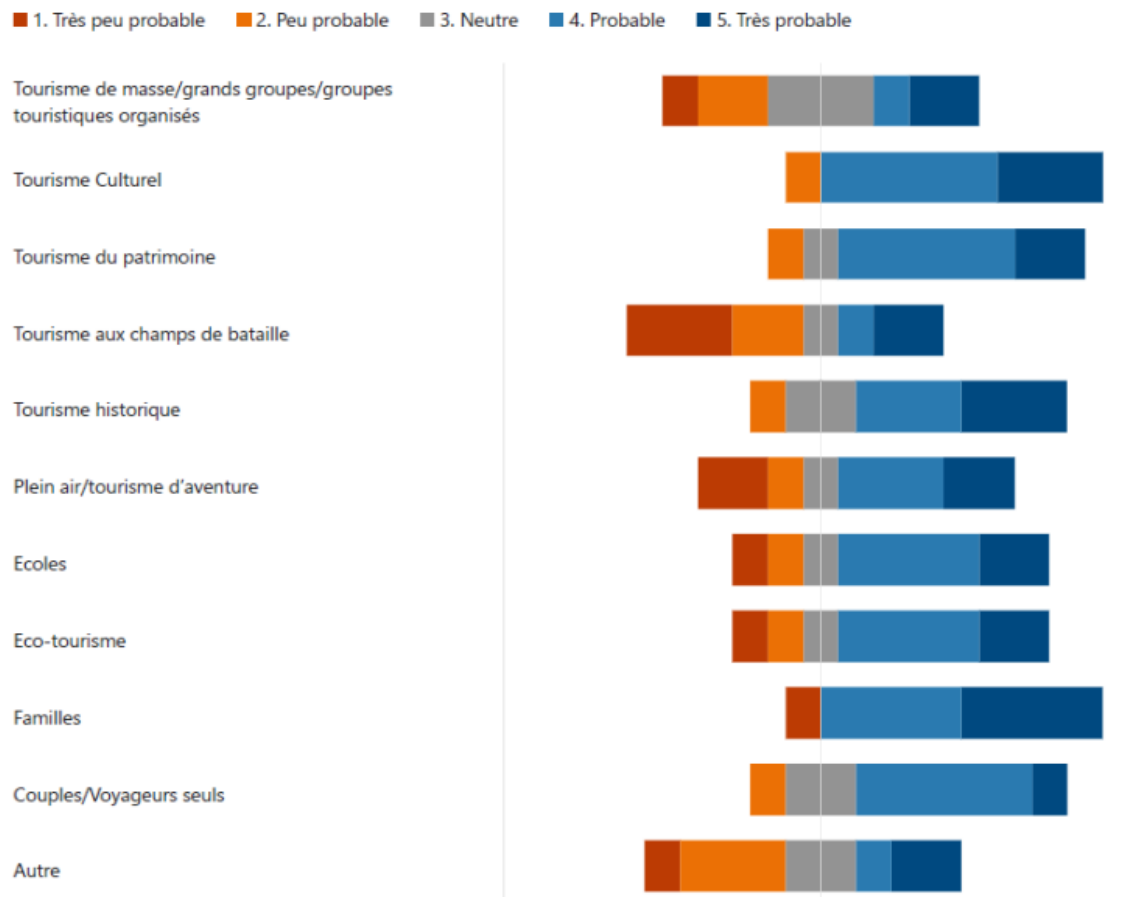
2. De 1 (très petit) à 5 (très élevé), que pensez-vous du nombre de touristes qui visitent votre ville chaque année ?

2.89
Valutazione media



Source : questionnaire de l'évaluatrice auprès des membres de la FECN-Destination Napoleon (N=9)

3. J'aimerais savoir quel type de tourisme reçoit votre ville. Quelle est la probabilité que vous receviez le type de touristes suivant sur une échelle de 1 (très peu probable) à 5 (très probable) ?



Source : questionnaire de l'évaluatrice auprès des membres de la FECN-Destination Napoleon (N=9)